

LA TENTE DU PRINCE ET LE CAMPEMENT DES ARMÉES À L'ÉPOQUE AYYOUBIDE

L'arrivée des Turcs au pouvoir au Proche-Orient à partir du milieu du XI^e siècle entraîna une transformation de la nature du pouvoir, mais aussi de son expression. On constate ainsi des modifications profondes dans l'habitat princier : les palais des califes abbassides ou fatimides ou encore des gouverneurs de province laissent la place aux citadelles urbaines que les nouveaux princes font construire ou restaurer comme à Damas, à Alep et bientôt au Caire. Ces édifices sont le reflet de la nature du nouveau pouvoir qui est avant tout militaire et étranger et qui doit autant se protéger des populations autochtones que des ennemis de l'extérieur à l'assaut du *dār al-islām*, notamment les croisés.

Cette époque est également marquée par un certain nombre de modifications qui apparaissent dans le cérémonial princier, même dans des régions comme l'Égypte ou la Syrie où un cérémonial séculaire, largement hérité de l'Empire byzantin avait été perpétué notamment par les califes fatimides. Par exemple, apparaissent alors des insignes royaux, les *alāt al-mulūkiyya*, récemment étudiés par Urbain Vermeulen à partir du *Ṣubḥ al-a'šā'* d'al-Qalqašandī, qui appartiennent à une tradition nouvelle qui n'est plus vraiment celle du monde arabe : sur les onze *regalia* recensés chez les princes ayyoubides, quatre seulement sont des héritages fatimides. La grande majorité, comme la *ḡāšīya*, cette couverture de selle

Jean-Michel MOUTON est directeur d'études, Histoire et archéologie des mondes musulmans, Ecole pratique des hautes études, 45-47 rue des Ecoles, 75005 Paris

dorée portée devant le prince, appartient à une tradition turque qui sera largement reprise par le sultanat mamelouk¹.

Durant la domination de la dynastie ayyoubide sur l'Égypte, la Syrie et la Ġazīra entre 1171 et 1260, la tente du prince, à la fois lieu de résidence et insigne royal, est à la confluence de ces changements renvoyant une image nouvelle du pouvoir ; celle d'un pouvoir plus mobile, plus présent sur le territoire, mais aussi différent dans sa nature même : l'aspect militaire a pris le pas sur la dimension religieuse et spirituelle.

La tente princière appelée *ḥayma* ou *fusṭāṭ* figure en onzième et dernière position dans la liste des insignes ayyoubides livrée par al-Qalqašandī ; elle est d'abord, comme la citadelle, la résidence par excellence des sultans et des *malik* ayyoubides qui y passent une bonne partie de leur vie ; certains princes ayyoubides, à l'instar de Saladin ou d'al-Malik al-Kāmil, princes guerriers et gyrovagues, ont peut-être plus vécu dans des campements que dans leurs différentes citadelles. La tente est la demeure du prince lors des campagnes militaires qui sont très nombreuses à l'époque ayyoubide, mais elle l'est aussi lors de ses déplacements au sein de son Empire et particulièrement pour les longs trajets entre l'Égypte et la Syrie qui prennent de quinze jours à trois semaines. Souvent en effet, alors même que le convoi fait étape aux portes d'une ville, le prince préfère continuer à loger au campement plutôt que derrière les murs de celle-ci à l'instar de Saladin après la prise de Jérusalem en octobre 1187².

Si la tente est un des éléments essentiels de la vie du prince, il est cependant difficile d'en dégager les caractéristiques physiques. Aucun exemplaire n'a survécu et les représentations de tentes et de campements sont extrêmement rares dans le monde musulman médiéval : on possède quelques représentations de tentes dans les différents manuscrits des

¹ al-Qalqašandī, *Šubḥ al-a'šā fī šinā'at al-inšā'*, IV, éd. M.Ḥ. Šams al-Dīn, Beyrouth, 1987, p. 5-8 ; U. VERMEULEN, « Une note sur les insignes royaux mamelouks », *Egypt and Syria in the Fatimid, Ayyubid and Mamluk Eras*, éd. U. Vermeulen, D. de Smet, Leuven, Peeters, 1995, p. 355-362. Sur la *ḡāšīya*, voir C.H. BECKER, « La 'Ghāshīya' comme emblème de la royauté », *Centenario della nascita di Michele Amari*, Palerme, 1910, p. 148-151.

² En 1185 à Harrān ou en 1188 à Acre, Saladin continue, pour des raisons de sécurité, à loger sous sa tente plutôt que dans la ville (M.C. LYONS, D.E.P. JACKSON, *Saladin. The Politics of Holy War*, Cambridge, 1982, p. 224 et 283). De même, al-Malik al-Nāṣir Yūsuf, après s'être emparé de Damas en 648/1250, continue à loger sous sa tente installée sur le Maydān al-Aḥḍar en attendant le moment favorable, fixé par les astrologues, pour s'installer à la citadelle (al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides (602-658/1205-6-1259-60)*, trad. A.-M. Eddé, Fr. Micheau, Paris, 1994, p. 90).

séances d'al-Ḥarīrī³. Des tentes sont également présentes dans les miniatures occidentales de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e illustrant notamment l'*Histoire d'Outremer* de Guillaume de Tyr. Les tentes croisées représentées pour illustrer le siège de Shayzar ont toutefois été dessinées en France⁴. La forme des tentes ayyoubides devait être assez voisine de celle des tentes croisées, les campements étant décrits par les chroniqueurs arabes comme constituant une forêt de coupoles⁵.

Le mot le plus couramment utilisé dans les chroniques pour désigner la tente princière est *ḥayma*. Ce terme très général sert aussi à nommer la tente des émirs⁶. Pourtant plusieurs éléments, très concrets, la distinguent des autres. La tente du prince est centrale et tout le camp est organisé autour d'elle ; elle est la plus grande, la plus somptueuse, mais surtout la plus complexe. Elle se distingue d'abord par sa couleur : les mentions que l'on a dans les chroniques signalent que la tente de Saladin était de couleur rouge⁷ — couleur qui est d'ailleurs celle de la tente de Richard Cœur de Lion lors de son arrivée à Jaffa et de Louis IX lorsqu'il débarque à Damiette⁸ —, mais al-Qalqašandī indique qu'elle peut aussi être d'autres couleurs : blanche ou bleue⁹. Il ne semble pas que le jaune soit une couleur retenue ou privilégiée, alors que c'est la couleur officielle des princes ayyoubides qui figure notamment sur leurs étendards et sur la livrée de leur garde. La fibre textile utilisée est le coton et il est précisé dans le manuel de chancellerie d'al-Qalqašandī, qu'il s'agit de coton syrien, sans doute de la région d'Alep. On sait en effet que du coton était cultivé à cette époque dans cette zone et constituait d'ailleurs

³ Voir O. GRABAR, *The Illustrations of the Maqamat*, Chicago, 1984.

⁴ Voir par exemple, Usāma b. Munqid, *Des enseignements de la vie*, trad. A. Miquel, Paris, 1983, p. 163 et 183.

⁵ Le mot *qubba* est utilisé par 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī pour désigner les tentes du campement de Saladin lors du siège de Beyrouth en juillet 1187 (*al-Faṭḥ al-qussī fī-l-faṭḥ al-quḍṣī*, éd. M.M. Ṣabaḥ, s.l., 1965, p. 104 ; trad. H. Massé, *Conquête de la Syrie et de la Palestine par Saladin*, Paris, 1972, p. 40).

⁶ Le vocabulaire utilisé pour les tentes en fonction des personnalités qu'elles abritent apparaît assez clairement dans la description du campement d'al-Malik al-Kāmil lors du siège de Damas de 626/1229. La tente du prince est appelée *ḥayma* comme celle des membres de son entourage, mais elle est plus grande et plus somptueuse (*'aẓīma*). Le terme *buyūtāt* est utilisé pour désigner les tentes qui abritent les objets dont il a besoin (al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk li-ma'rīfat duwal al-mulūk*, éd. M.M. Ziyāda, Le Caire, 1934, I-1, p. 234).

⁷ 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 470 ; trad. H. Massé, p. 287.

⁸ Ibn Ṣaddād, *al-Nawādir al-sultāniyya wa-l-maḥāsīn al-yūsufiyya (Sīrat Ṣalāḥ al-Dīn)*, éd. Ġ.D. al-Ṣayyāl, Le Caire, 1964, p. 227 ; al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-2, p. 335.

⁹ al-Qalqašandī, *Ṣubḥ al-a'šā*, IV, p. 8.

un des principaux produits vendus aux marchands vénitiens¹⁰. Le lin semble avoir été la fibre textile la plus couramment utilisée pour les autres tentes. Tout un système de piquets et de pieux (*watad*), de mâts (*'amūd*) et de cordages (*tunub*) servait à dresser et fixer l'ensemble et à en assurer la stabilité¹¹. Cependant de violentes tempêtes, comme celle qui frappa le camp de Saladin lors du siège de la forteresse de Kawkab en 584/1188, pouvaient tout emporter¹².

La tente du prince se compose de plusieurs éléments. L'élément principal, la tente proprement dite ou *ḥayma*, abrite son intimité ; c'est avant tout le lieu où il dort, le lieu où il se repose en cas de maladie et le lieu où on le cache s'il vient à mourir comme ce fut le cas d'al-Ṣāliḥ Nağm al-Dīn Ayyūb en 1249 à Manṣūrah¹³.

Le second élément propre aux tentes royales est le *dihlīz*. Ce mot d'origine persane est employé en architecture pour désigner le vestibule ou l'antichambre d'un édifice ; dans le contexte du campement, le *dihlīz* désigne un élément propre à la tente du prince : il s'agit d'une avant-tente, celle où le sultan tient des audiences publiques, où il reçoit les membres de sa famille (frères et fils du prince), ses conseillers, les ambassadeurs ; c'est également un lieu où le prince peut offrir des banquets¹⁴.

En fait l'opposition *ḥayma/dihlīz* reprend avant tout la séparation espace public/espace privé de l'habitat traditionnel. Dans les chroniques le mot *dihlīz* peut, par extension, désigner à lui seul l'ensemble de la tente royale car il en est évidemment l'élément remarquable. Sous le règne des

¹⁰ A.-M. EDDÉ, « Les relations commerciales entre Alep et Venise au VII^e/XIII^e siècle », *REI*, LIX, 1991, p. 178.

¹¹ Ce vocabulaire apparaît notamment chez Ibn Ḡubayr (*Riḥla*, éd. anonyme, Dār wa maktaba al-Hilāl, Beyrouth, 1986, p. 137), chez 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī (*al-Faṭḥ al-qussī*, p. 180 ; trad. H. Massé, p. 83) et chez Abū Ṣāma (*Kitāb al-rawḍatayn fī aḥbār al-dawlatayn al-nūrīyya wa-l-ṣalāḥīyya*, IV, éd. I. al-Zaybaq, Beyrouth, 1997, p. 53).

¹² Abū Ṣāma, *Kitāb al-rawḍatayn*, IV, p. 53. La même mésaventure arriva à Saladin lors du siège d'Acre : le vent violent provoqua l'affaissement de la tente princière sur elle-même et le sultan n'eut la vie sauve que parce qu'il avait trouvé refuge dans la tour de bois qu'il avait fait installer pour se protéger des Assassins (Ibn Ṣaddād, *al-Nawādir al-sulṭāniyya*, p. 21).

¹³ Sibṭ Ibn al-Ġāwzī, *Mirāt al-zamān*, éd. Ḥaydarābād, VIII-2, p. 774.

¹⁴ La dissociation *ḥayma-dihlīz* apparaît nettement dans un texte d'al-Makīn où le sultan al-Kāmil, qui veut honorer un de ses gouverneurs, lui fait dresser un *dihlīz* devant la porte de sa *ḥayma* ; comme ce dernier est malade, le sultan fait antichambre dans le *dihlīz* avant d'être introduit sous la *ḥayma* pour le rencontrer (al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 50). Voir aussi la description de la tente d'al-Ṣāliḥ Nağm al-Dīn Ayyūb dans *History of the Patriarchs of the Egyptian Church*, IV-2, éd. et trad. O.H.E. Burmester, A. Khater, Le Caire, 1974, p. 111-112 ; trad. p. 231.

derniers Ayyoubides, une évolution très intéressante, non pas du terme seul, mais de la fonction même du *dihlīz* est à remarquer. Al-Šāliḥ Nağm al-Dīn Ayyūb est, semble-t-il, le premier souverain à ordonner l'utilisation du *dihlīz* alors qu'il ne fait pas partie de l'expédition. Le *dihlīz* est alors confié à son délégué qui a pour mission de le représenter en Syrie¹⁵. Le *dihlīz* devient le symbole du pouvoir sultanien, même en l'absence du souverain, justement pour marquer et rappeler son autorité et sa souveraineté sur les territoires où il est dressé. Il préfigure en quelque sorte, mais dans un domaine plus séculier, le *maḥmal* de la Mecque envoyé par les sultans mamelouks pour symboliser leur direction du pèlerinage et leur autorité sur les villes saintes en leur absence.

Le *dihlīz* peut aussi être le lieu à partir duquel s'exerce le pouvoir : il put arriver que la cérémonie d'investiture d'un nouveau prince ayyoubide se fasse précisément à l'intérieur du *dihlīz* : en 643/1246, près d'al-'Ab-bāsa, sur les marges orientales du Delta égyptien, le pouvoir d'al-Šāliḥ Nağm al-Dīn Ayyūb est reconnu par le calife abbasside qui lui envoie des présents (turban, collier, destrier), des robes d'honneur et surtout un diplôme d'investiture ou *taqlīd* qui est lu par l'ambassadeur du calife du haut d'un minbar dressé sous le *dihlīz* pour l'occasion¹⁶.

Ce symbole du pouvoir représenté par le *dihlīz* est peut-être encore plus grand en temps de guerre. Le *dihlīz* incarne la fierté de l'armée, mais il est avant tout un défi fait à l'adversaire : il n'est aucunement question de le dissimuler, au contraire, il doit être visible de tous et de loin : Saladin fait installer sa tente rouge au sommet d'une colline qui domine Acre lorsque la ville est sur le point d'être prise par les croisés en 1191. De même, en 584/1188-89, lors du siège de Kawkab, la tente du sultan est dressée dans la ligne de mire des archers croisés, mais au lieu de la déplacer, ce qui serait un signe de retraite, voire de capitulation, un parapet est construit pour la protéger et le sultan continue à y résider¹⁷.

La conséquence logique est que la tente, en cas de succès, est le lieu emblématique de la victoire et c'est notamment là où est déposé le butin¹⁸. En période de *ḡihād*, le prince a légalement droit au *ḥums*, c'est-à-dire au cinquième du butin qui doit être redistribué aux nécessiteux,

¹⁵ Ibn Wāsil, *Mufarriğ al-kurūb*, V, éd. S.'A.F. 'Ašūr, Le Caire, 1977, p. 341 ; al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-2, p. 318 et 330.

¹⁶ al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-2, p. 323.

¹⁷ 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Fatḥ al-qussī*, p. 274 ; trad. H. Massé, p. 152 ; Abū Šāma, *Kitāb al-rawḍatayn*, IV, p. 52.

¹⁸ M.C. LYONS, D.E.P. JACKSON, *Saladin*, p. 304.

aussi est-il logique que Saladin reçoive une part du butin et que celle-ci soit déposée dans son *dihlīz*. En cas de défaite, elle est évidemment l'endroit privilégié où se précipitent les pillards¹⁹.

Lieu de pouvoir, la tente est aussi le lieu où le prince peut être capturé, voire assassiné. Dans l'histoire du monde musulman, de nombreux coups d'État et renversements de princes ont eu pour siège la tente royale. Pour l'époque qui nous occupe, on sait que les Assassins tentèrent à deux reprises, en 1175 et 1176 lors des sièges d'Alep et de la forteresse d'al-'Azāz, de tuer Saladin en s'introduisant dans son camp, qu'al-'Ādil II, prince ayyoubide d'Égypte, fut capturé et retenu prisonnier dans sa tente par ses émirs qui donnèrent en 1240 le pouvoir à son frère al-Malik al-Šālih Nağm al-Dīn Ayyūb²⁰; de même, l'assassinat de Tūrānšāh, dernier prince ayyoubide d'Égypte, commença sous sa tente²¹.

Comme l'endroit est stratégique, il est particulièrement bien défendu : la tente de Saladin était ainsi entourée par sa *ħalqa*, la garde royale, remplacée à l'époque d'al-Šālih Nağm al-Dīn Ayyūb par ses mamelouks²². Certains eunuques dormaient sans doute soit dans la tente, soit à la porte de la tente du sultan, tandis que des rondes étaient organisées pendant la nuit autour de celle-ci. Les tentes des fils du souverain ou des personnages qu'il entendait honorer formaient semble-t-il un second cercle autour de la tente royale.

Le dispositif entourant la tente du prince n'était pas sans rappeler celui de la citadelle. Certes l'enceinte n'est plus de pierre, mais elle existe bel et bien. La tente du prince est ainsi entourée d'un véritable mur de toile, voire d'une palissade, appelé *surādiq* et décoré par exemple de boucliers comme la tente de l'émir du pèlerinage iraquien à la Mecque décrite par Ibn Ğubayr, reproduisant un décor figurant sur les murailles²³.

¹⁹ Le camp musulman, lors du siège de la ville d'Acre par les croisés de 1189 à 1191, fut pillé à plusieurs reprises. Les Francs s'en prirent notamment au campement d'al-Malik al-'Ādil, frère de Saladin (Abū Šāma, *Kitāb al-rawḍatayn*, IV, p. 143).

²⁰ *History of the Patriarchs of the Egyptian Church*, IV-2, p. 103; trad. p. 213; al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 61.

²¹ Abū Šāma, *Tarāğim riğāl al-qarnayn al-sādis wa-l-sābi'*, éd. M.Z. al-Kawṭarī, Le Caire, 1947, p. 185; al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 88.

²² al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-2, p. 340.

²³ Ibn Ğubayr, *Riħla*, p. 137; trad. P. Charles-Dominique, *Voyageurs arabes*, Paris, La Pléiade, 1995, p. 202-203. Le terme *surādiq* est utilisé, tout comme le mot *dihlīz*, pour désigner parfois la tente sultanienne dans son ensemble dès l'époque de Saladin; ce qui semble bien indiquer que cette enceinte était un privilège réservé au sultan et aux princes de haut rang ('Imād al-Dīn al-Işfahānī, *al-Faṭħ al-qussī*, p. 81 et 380; trad. H. Massé, p. 28 et 221; Ibn Wāşil, *Mufarriğ al-kurūb*, III, p. 36).

L'ultime rempart du prince est la présence soit à l'intérieur de la tente, soit adjointe à celle-ci d'une tour de bois (*burg ḥašab*). Cet élément annexe est introduit en 1176 par Saladin après les deux attentats qui le visèrent organisés par la secte des Assassins²⁴. L'autre souverain qui l'utilisa est le tout dernier Ayyoubide, Tūrānšāh, qui fit également aménager à Manšūrah une tour de bois dans sa tente. Elle devait selon les sources servir de lieu de plaisir, mais c'est aussi là qu'il se réfugia lorsqu'il voulut échapper aux mamelouks qui voulaient le tuer. Pour l'en déloger, ceux-ci furent obligés d'incendier cette tour²⁵.

La tente est aussi un lieu où s'exerce le cérémonial, tout d'abord pour l'accueil du sultan au camp : l'arrivée du sultan se fait généralement le soir venu alors que sa tente est déjà dressée. On le conduit à l'intérieur du campement en portant devant lui des flambeaux et des braseros, puis ce sont des candélabres que l'on allume à l'approche de la tente. Il pose pied à terre seulement sous le *dihlīz* dans lequel il peut entrer à cheval, ce qui n'est pas sans rappeler le cérémonial palatin en vigueur au Caire sous les califes fatimides. L'occupation du lieu entraîne la mise en branle du cérémonial qui se traduit notamment par des rondes ou *dawra* effectuées par des musiciens qui deux fois par jour, après la prière du soir et avant la prière de l'aube, jouent d'instruments de musique (cymbales et tambours)²⁶.

La tente est aussi un symbole d'hospitalité et de bienveillance vis-à-vis des hôtes que l'on accueille et le sultan, maître du camp, doit personnellement s'occuper de la réception et du logement des personnages de marque. Une phrase récurrente traverse les chroniques et marque bien cette mission du sultan envers les nouveaux venus au camp : « il fut bien accueilli par le sultan et celui-ci donna l'ordre de lui dresser une tente »²⁷. Bien souvent le prince va accueillir son hôte à l'extérieur du camp, le conduit sous sa tente où il offre une réception en son honneur ainsi que

²⁴ Ibn Šaddād, *al-Nawādir al-sultāniyya*, p. 9, 21 et 238; A.S. Ehrenkreuz, *Saladin*, Albany, 1972, p. 149.

²⁵ Abū Šāma, *Tarāğim riğāl*, p. 185; al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 88.

²⁶ al-Qalqašandī, *Šubḥ al-a'šā*, IV, p. 8.

²⁷ Voir par exemple l'accueil réservé en 626/1229 par al-Malik al-Kāmil à son frère al-Malik al-'Azīz venu le seconder lors du siège de Damas ou encore en 637/1240 par al-Malik al-Nāšir à al-Šāliḥ Nağm al-Dīn Ayyūb à son campement de Naplouse (al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 42; al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-2, p. 293). Le même accueil est réservé à Gaza en 638/1240-41 de la part d'al-Malik al-Nāšir Dawūd envers al-Malik al-Ğawād (al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 70-71).

des présents avant qu'il ne s'installe dans la tente qui lui est réservée. C'est ainsi que Saladin reçoit, en 587/1191, le fils du prince de Mossoul venu lui apporter son soutien militaire lors du siège d'Acre²⁸. Il faut préciser qu'il pouvait y avoir plusieurs *dihlīz* dans un même camp à l'époque ayyoubide, notamment lors des grandes campagnes menées par les princes ayyoubides contre les Saljoukides de Rūm. Ainsi lorsque al-Malik al-Kāmil parvient à mobiliser en 631/1234 les souverains de sa famille contre les Saljoukides de Rūm, seize *dihlīz* avaient été dressés dans son camp, un pour chaque prince de la famille ayyoubide²⁹. On peut légitimement penser que le *dihlīz* le plus somptueux était celui du sultan et qu'il se distinguait des autres ; les sources font bien la différence entre simple *dihlīz* et *dihlīz* dit *sulṭānī*, sans doute plus vaste et plus richement décoré³⁰. Un exemple est à ce titre significatif : al-Nāṣir Dawūd, prince de Kérak, accueille dans une station du pèlerinage non loin de son campement son cousin germain, le sultan al-Malik al-Kāmil en 629/1232. Il voulut le recevoir dans les meilleures conditions. Pour cela, il réutilisa la tente royale, ou *dihlīz*, qui avait été celle du fils d'al-Kāmil, al-Malik al-Šāliḥ Naḡm al-Dīn Ayyūb ; il l'avait choisie car elle était particulièrement bien aménagée et décorée d'images (décor zoomorphes ou anthropomorphes ?)³¹.

L'aménagement de l'intérieur des tentes princières était l'objet d'un soin particulier : une fois l'emplacement choisi, on anoblissait le sol pour en enlever toutes les aspérités et le rendre relativement meuble, puis celui-ci était recouvert de tapis, souvent somptueux. Ainsi, en 1190, lors du siège d'Acre, voulant honorer le prince de Mossoul qui vient lui apporter le secours de son armée, Saladin fait étendre sous sa tente, pour le recevoir, une toile de satin (*ṭawbān aṭlas*)³² ; l'autre élément essentiel de ce mobilier est constitué de coussins (*wasāyid*), d'accoudoirs (*misnad*) et d'un certain nombre de matelas (*sarīr*, *maṭāriḥ*)³³. Le sultan, lorsqu'il accordait une audience, pouvait être assis sur un épais matelas (*ṭarāḥa*)³⁴, mais aussi sur un véritable trône appelé *dast*³⁵. L'essentiel du mobilier

²⁸ 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 495 ; trad. H. Massé, p. 305.

²⁹ al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-1, p. 248.

³⁰ Voir par exemple al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-2, p. 293.

³¹ Ibn Wāṣil, *Muḥarrir al-kurūb*, V, p. 13-14.

³² 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 380 ; trad. H. Massé, p. 221.

³³ Sur l'aménagement d'une tente royale, voir 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 221 ; trad. H. Massé, p. 118.

³⁴ 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 380 ; trad. H. Massé, p. 221.

³⁵ 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 449 ; trad. H. Massé, p. 269.

était constitué d'éléments en tissus, légers et faciles à transporter. On rencontrait également dans l'aménagement de certaines tentes princières des éléments de mobilier en bois comme les caisses qui abritaient le trésor, tandis que des candélabres en argent étaient utilisés pour l'éclairage.

Il faut noter l'existence d'autres tentes particulières comme la tente hammam. Si le prince, et sans doute certains membres éminents de l'armée, disposaient de leur propre hammam, des hammams collectifs étaient mis à la disposition des éléments de second rang³⁶. Souvent aussi est signalée la présence d'une grande et haute tente au sein du campement qui permet la réunion des conseils élargis ou *mağlis* ; c'est là, par exemple, que sont reçus Jean de Brienne et le légat Pélage lorsqu'ils viennent conclure la capitulation de Damiette ; un banquet en leur honneur est donné sous cette tente³⁷. On ne trouve pas mention de tentes oratoires. Existaient-elles ? Il est difficile de le dire, mais l'on peut imaginer que la prière notamment celle du vendredi se faisait en plein air selon la tradition des *muṣallā* ; on dressait simplement un minbar pour la prédication. Les sources signalent que les Ayyoubides se saisirent d'une tente chapelle enlevée aux Francs d'Acre en 614/1217, mais elle ne fut pas transformée en mosquée : elle fut dressée sur un des hippodromes de Damas et un repas y fut servi pour les pauvres de la cité³⁸.

Le campement s'organise largement autour de la tente sultanienne qui doit en être le centre et en déterminer l'organisation³⁹. Des traités, tel celui composé par le *ṣayḥ* al-Harawī pour le prince ayyoubide d'Alep al-Zāhir Ġāzī, comportent ainsi des conseils concernant l'établissement du campement⁴⁰. Théoriquement le choix de l'emplacement ou encore l'organisation du camp sont des prérogatives sultaniennes ; dans la réalité, le prince ne doit pas attendre pour être logé et le campement doit être dressé bien avant son arrivée. La charge de la gestion et de l'inten-

³⁶ On trouve la mention d'un hammam dans ou à proximité de la tente du prince ayyoubide al-Malik al-Ašraf (Abū Šāma, *Tarāğim riğāl*, p. 128).

³⁷ al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 34 ; Abū Šāma, *Tarāğim riğāl*, p. 129.

³⁸ Abū Šāma, *Tarāğim riğāl*, p. 100.

³⁹ Les termes les plus couramment utilisés dans les chroniques pour désigner le campement sont *manzila*, *mu'askar* et *muḥayyam*.

⁴⁰ J. SOURDEL-THOMINE, « Les conseils du Ṣayḥ al-Harawī à un prince ayyūbide », *BEO*, XVII, 1961-62, p. 228-229.

dance du campement revient ainsi à un de ses proches, l'*ustādār*, qui le seconde en permanence⁴¹.

Toute nouvelle campagne ou tout déplacement commence par l'établissement d'un campement aux portes de la ville d'où part l'expédition : ce camp peut rester en place des jours, des semaines, voire des mois avant que le prince ne se décide à partir ; parfois même, on replie le camp en cas d'annulation de l'expédition.

Le campement est d'abord le lieu de rassemblement des armées. Les endroits privilégiés sont donc toujours hors-les-murs, car ils doivent accueillir des centaines ou des milliers de soldats et ne pas troubler la vie urbaine : ainsi à Damas, les armées campent généralement dans les *maydān* qui sont à l'ouest de ville⁴². En Égypte, deux lieux sont privilégiés :

- la Birkat al-Ğubb qui est la station où se réunissent les pèlerins de la Mecque, située à 16 km au nord-est du Caire, juste à côté d'un étang, qui permet de ravitailler en eau les voyageurs⁴³ ;
- les villes de la bordure orientale du Delta, à la fin de l'époque ayyoubide : Bilbays, al-'Abbāsa ou al-Şālihiyya ; les armées se rendant en Syrie s'y rassemblent et font des provisions pour la traversée du désert du Sinaï.

Ces campements sultaniens du Delta oriental égyptien se transformèrent rapidement en villes-étapes pour répondre aux besoins de l'armée et servir de lieu d'approvisionnement : c'est le cas de Manşūrah fondée par al-Kāmil lors de la V^e Croisade ou encore d'al-Şālihiyya, création d'al-Şālih Nağm al-Dīn Ayyūb pour accueillir les armées en partance ou revenant de Syrie. Le passage du campement à la ville, comme au début de l'islam au temps des *amşār*, se fait par la construction d'un *qaşr* destiné

⁴¹ Abū Şāma livre la biographie de l'*ustād al-dār* et émir Sārim al-Dīn Qaymāz al-Nağmī qui fut « intendant de la maison de Saladin dans ses expéditions et ses campements militaires » (*Tarāğim riğāl*, p. 17 ; biographie développée dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens Orientaux*, V, Paris, 1906 p. 138).

⁴² Lorsqu'al-Malik al-'Azīz assiège Damas en 590/1194, son armée campe sur le Maydān al-Ĥaşā (Ibn al-Aġīr, *al-Kāmil fī-l-ta'rīğ*, éd. C.J. Tornberg, Leyde, 1851-1864 ; rééd. Dār Şādir, XII, Beyrouth, 1979, p. 109). En 595/1199, al-Malik al-Afdal installe son camp au Maydān al-Ağdar, puis se replie sur le Maydān al-Ĥaşā (Abū Şāma, *Kitāb al-rawḍatayn*, IV, p. 449).

⁴³ En 590/1194, la tente d'al-Malik al-'Azīz est ainsi dressée à Birkat al-Ğubb pour aller briser la révolte de Mossoul (Abū Şāma, *Kitāb al-rawḍatayn*, IV, p. 410 ; al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-1, p. 122). Voir aussi, pour l'époque d'al-Malik al-Şālih Ayyūb, Ibn Wāşil, *Muġarriğ al-kurūb*, V, p. 333.

à recevoir le prince, mais surtout par l'aménagement de souqs, de funduqs et de hammams⁴⁴.

L'emplacement du campement représente un choix plus complexe en période de guerre, moment où les campements doivent s'établir sur des terrains moins familiers⁴⁵. Il faut alors prendre en compte des considérations d'ordre stratégique. Trois types d'implantation sont récurrents : en Syrie, les stations de l'armée se font souvent près de villages portant le nom de Marǧ ou prairie ; les sources indiquent clairement que les lieux sont parfois choisis en fonction de la présence de grasses prairies où peuvent paître les chevaux et les mulets. Une des préoccupations majeures de l'armée est de nourrir ces troupeaux immenses qui accompagnent les soldats.

Le deuxième type d'emplacement privilégié répond aussi à des problèmes d'intendance : il s'agit d'endroits pourvus d'un approvisionnement en eau ; aussi très souvent les campements en Syrie se font en bordure des *nahr* (fleuves, rivières) qui irriguent le pays ou des *birka* (étangs)⁴⁶. Pour la traversée du Sināi, les armées suivent la route du Pèlerinage, aménagée en stations offrant la possibilité d'abreuver des milliers de pèlerins⁴⁷.

Le dernier type d'emplacement répond plus à des considérations stratégiques : la tendance générale est d'établir le campement sur des hauteurs qui permettent de mieux contrôler l'approche de l'ennemi et, comme le dit al-Harawī, de rendre vaines les « ruses nocturnes » de celui-ci⁴⁸. Une place particulière doit être réservée à la tente du sultan, généralement située sur une colline : si ce n'est pas la tente où il vit, c'est une autre tente qui y est dressée, qualifiée de *ḥayma laṭīfa* ou *ḥayma ḥafīfa*. Elle constitue un poste d'observation pour regarder les mouvements de l'armée ennemie⁴⁹.

⁴⁴ Sur la fondation de Maṣṣūrah, voir al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-1, p. 201-202 et I-2, p. 337 ; al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 32. Sur la fondation d'al-Šālihiyya, voir : Ibn Wāṣil, *Mufarriǧ al-kurūb*, V, p. 379.

⁴⁵ Sur l'installation d'un nouveau campement et le choix du site en période de guerre, voir 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 436-437 ; trad. H. Massé, p. 259 et Abū Šāma, *Kitāb al-rawḍatayn*, IV, p. 168.

⁴⁶ Après la bataille de Césarée en 587/1191, l'armée de Saladin campe près d'une *birka* ; en septembre 1191, l'armée campe à côté d'un *nahr* près de Yubnā ('Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 539 et 549 ; trad. H. Massé, p. 338 et 345).

⁴⁷ J.-M. MOUTON, « La route de Saladin (*ṭarīq Šadr wa Ayla*) au Sināi », *Annales Islamologiques*, XXX, 1996, p. 41-70.

⁴⁸ J. SOURDEL-THOMINE, « Les conseils du Šayḥ al-Harawī », p. 228. Sur l'établissement de camp sur des hauteurs, voir 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 552 ; trad. H. Massé, p. 348.

⁴⁹ Il en est ainsi pendant la III^e croisade lors du siège d'Acre ('Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 154 et 245 ; trad. H. Massé, p. 65, 134 et 265). Ibn Šaddād désigne la

Chaque emplacement ne présente pas à l'évidence tous les paramètres favorables ; aussi un personnel sans doute très abondant doit être affecté à l'aménagement du camp, à la nourriture des bêtes, mais aussi occupé à creuser des puits pour les campements de longues durée situés loin des points d'eau⁵⁰.

Quant à l'organisation et à la disposition du camp, elle dépend aussi des circonstances dans lesquelles il est établi. La première règle est celle de la belle ordonnance des tentes (*'alā aḥsan ta'biyya*) où elles ne sont ni trop éloignées les unes des autres ni trop rapprochées pour éviter que le feu ne se propage en cas d'incendie⁵¹. En fait, cette belle ordonnance doit refléter la société militaire avec en son centre le prince et tout autour, par cercles successifs, la hiérarchie militaire et en périphérie la population civile composée notamment de marchands chargés de l'approvisionnement de l'armée.

Au temps de Saladin, les tentes des membres de sa famille, frères et fils qui ont rang de *malik*, sont dressées autour de la tente du sultan⁵², puis viennent les *ḥayma* des émirs et enfin celles des soldats de second rang appelées *buyūtāt*⁵³. Sous ses successeurs, la tente de chaque prince de la famille ayyoubide est, semble-t-il, au centre de campements indépendants juxtaposés les uns aux autres et composés des armées de chaque prince. Cette nouvelle organisation abolit en quelque sorte les hiérarchies au sein de la famille ayyoubide et montre l'autonomie de chaque prince. Le campement renvoie ainsi à chaque époque une image fidèle de l'organisation de l'Empire ou de la confédération ayyoubide.

Cependant cet ordre semble bouleversé, lorsque l'armée entre en campagne. Une bonne illustration en est donnée par la description du camp

tente du sultan installée au plus près de l'ennemi sous le nom de *ḥayma al-ḥarb* (Ibn Šaddād, *al-Nawādir al-sultāniyya*, p. 24).

⁵⁰ Voir par exemple la prise de contrôle par les croisés du puits creusé par les hommes de Saladin non loin de Tell al-'Iyāḍiyya ('Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Fatḥ al-qussī*, p. 441 ; trad. H. Massé, p. 263).

⁵¹ 'Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Fatḥ al-qussī*, p. 436 ; trad. H. Massé, p. 259.

⁵² Lors du siège d'Acre un fils de Saladin fait ainsi dresser sa tente derrière celle de son père. La tente du prince est à un autre moment entourée par celles des princes (*malik*) et des émirs ('Imād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Fatḥ al-qussī*, p. 155 et 470 ; trad. H. Massé, p. 65 et 287).

⁵³ Les tentes des mamelouks d'al-Malik al-Šāliḥ Naḡm al-Dīn Ayyūb sont appelées *buyūtāt*. Mais le terme *buyūtāt* est aussi utilisé pour désigner les petites tentes dressées autour de la tente royale pour abriter le matériel nécessaire au prince (al-Makīn ibn al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 42 et 68).

des armées devant Acre de 1189 à 1191. Le campement épouse alors très exactement l'ordonnance de l'armée au combat : au centre, sur une éminence se trouve la tente du sultan, puis de part et d'autre (*ḥiyyām al-maymana* et *ḥiyyām al-maysara*), les tentes des soldats appartenant aux ailes droite et gauche de l'armée avec en leur centre, le *dihlīz* d'un membre éminent de la famille ayyoubide comme al-Malik al-ʿĀdil, frère de Saladin⁵⁴. Enfin, en avant du camp pour prévenir toute attaque, il y a le groupe des éclaireurs ou avant-garde, *al-yazak*, qui a son propre campement⁵⁵.

Des circonstances particulières peuvent exiger une disposition différente du camp, notamment lors de siège de petites forteresses comme celle de Kawkab assiégée en 1188 par Saladin. Les tentes encerclent alors la forteresse afin d'établir un blocus total du site⁵⁶, reproduisant la nasse où l'on attire le gibier lors des chasses à courre.

Le campement n'était pas seulement composé des tentes habitées par des milliers d'hommes. Le prince et les combattants étaient accompagnés par un matériel très abondant qui nous est souvent décrit lors des pillages des camps par l'ennemi. Une des principales scènes de pillage d'un camp ayyoubide par les Francs est livrée lors de la V^e Croisade : al-Malik al-Kāmil, le nouveau sultan ayyoubide, abandonne son camp d'al-ʿĀdiliyya sous les murs de Damiette craignant un coup de force de ses émirs⁵⁷. Les croisés découvrent un camp totalement vide et pillent, ce que les chroniques arabes désignent sous le nom de *tiql* (souvent sous la forme plurielle *atqāl*), qui veut dire littéralement « charge », « faix » et qui correspond aux bagages et au matériel.

Lors du déplacement d'un camp, la route suivie par les bagages ne correspondait pas forcément avec celle suivie par l'armée, il semble en effet qu'il y avait deux convois ou deux caravanes bien distinctes qui ne circulaient pas ensemble et ne partaient pas au même moment⁵⁸. En fait, en plus des tentes, les éléments essentiels de tout campement militaire étaient les armes (*silāḥ*), le matériel de siège, les vivres (*mīra* ou *daḥā'ir*)

⁵⁴ ʿImād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 304 ; trad. H. Massé, p. 176 ; Abū Šāma, *Kitāb al-rawḍatayn*, IV, p. 86-87.

⁵⁵ ʿImād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 304 ; trad. H. Massé, p. 176.

⁵⁶ ʿImād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 204 ; trad. H. Massé, p. 104.

⁵⁷ Ibn Wāṣil, *Mufarriḡ al-kurūb*, IV, p. 17 ; *History of the Patriarchs of the Egyptian Church*, III-2, p. 131-132 ; trad. p. 223 ; Ibn al-Aṭīr, *al-Kāmil fī l-ta'rīḥ*, XII, p. 325.

⁵⁸ Les bagages partaient dans la nuit alors que le sultan ne se mettait en route que le matin (ʿImād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Faṭḥ al-qussī*, p. 297 ; trad. H. Massé, p. 169).

dont on a parfois le détail (blé, orge et avoine), ainsi que les bêtes de somme comme les chevaux, les mulets et les dromadaires et les bêtes qui servaient à la nourriture du campement⁵⁹. L'élément le plus précieux était l'argent qui servait à l'intendance et les caisses du trésor ou *ḥizāna*⁶⁰.

Un personnel abondant devait également être employé sur le camp, mais il n'apparaît que rarement dans les sources. Lorsqu'en 1218, le corps d'al-'Ādil, mort en expédition, est ramené à Damas, le cortège qui l'accompagne est composé de ses trésors, de ses tentes et de ses serviteurs (*ḥadam*)⁶¹. Souvent lors des pillages des camps, ces hommes sont faits prisonniers et sont ensuite vendus comme esclaves car ils n'ont pas les moyens de se racheter par le paiement d'une rançon.

Il y a aussi autour des camps toute une nuée de commerçants chargés d'approvisionner l'armée. On les découvre lors du siège d'Acre durant la III^e croisade ou encore à la fin de la V^e croisade lorsque les musulmans parviennent à conclure la paix avec les croisés : al-Malik al-Kāmil fait envoyer au camp de Jean de Brienne des commerçants pour que les croisés puissent acheter ce dont ils ont besoin, après des mois d'encerclement et de blocus de leur camp par les musulmans⁶². On rencontrait également des médecins : ceux du prince qui essaient par exemple de sauver al-Malik al-Šāliḥ Nağm al-Dīn Ayyūb en 1249 à Maṣūrah, mais aussi ceux qui doivent soigner les hommes blessés au combat. Les mentions du harem accompagnant le prince dans ses déplacements sont rares, mais apparaissent de loin en loin : lorsque le maître du Yémen, al-Malik al-Mas'ūd, meurt à La Mecque en 626/1228-29, ses mamelouks ramènent à son père al-Malik al-Kāmil « son harem, ses trésors et ses tentes »⁶³.

Ces quelques remarques sur les campements ayyoubides renvoient une image du nouveau pouvoir militaire qui dirige la Syrie et l'Égypte aux XII^e-XIII^e siècles. La tente royale et le campement apparaissent d'abord dans un contexte de *djihād*. Le prince en campagne est un guerrier qui

⁵⁹ Voir par exemple la retraite devant Damas, en 596/1199-1200, d'al-Malik al-Afḍal et d'al-Malik al-Zāhir (Ibn Wāsil, *Mufarrig al-kurūb*, III, p. 107) ou encore l'abandon du camp d'al-'Ādiliyya devant Damiette par al-Malik al-Kāmil en 615/1218 (Ibn al-Aṭīr, *al-Kāmil fī l-ta'riḥ*, XII, p. 325).

⁶⁰ Ibn Wāsil, *Mufarrig al-kurūb*, V, p. 311 ; al-Makīn b. al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 56 et 68.

⁶¹ al-Makīn b. al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 26.

⁶² Pour le siège d'Acre, voir : al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk*, I-1, p. 94 ; pour la V^e croisade, voir *History of the Patriarchs of the Egyptian Church*, IV-1, p. 37 ; trad. p. 77.

⁶³ al-Makīn b. al-'Amīd, *Chronique des Ayyoubides*, p. 43.

se mobilise pour lutter contre l'infidèle. Mais ces éléments correspondent aussi à une volonté politique du prince de mieux couvrir par sa présence réelle ou symbolique les territoires qu'il administre. Cette stratégie de pouvoir, encore balbutiante sous les Ayyoubides, sera reprise et amplifiée avec les Mamelouks. Néanmoins, la tente sultanienne en tant qu'insigne royal est propre aux Ayyoubides et ne sera pas reprise par les Mamelouks en tant que telle. Il s'agit d'une affirmation très forte de l'identité des nouveaux souverains, militaires et nomades, s'opposant au pouvoir spirituel et quelque peu statique des califes tant abbassides que fatimides. Ce nouveau pouvoir mobile assure non seulement la sécurité des frontières du *dār al-islām*, mais connaît aussi pleinement les territoires qu'il gouverne et y impose sa marque et sa présence.

Jean-Michel MOUTON, *La tente du prince et le campement des armées à l'époque ayyoubide*

La tente du sultan ou *dihlīz* est le symbole, à l'époque ayyoubide (1174-1260), du nouveau pouvoir, nomade et militaire, qui domine le Proche-Orient et rompt avec la tradition califale d'un pouvoir palatial et statique. Cette étude s'attache à présenter cette résidence du souverain en campagne, devenue un insigne de pouvoir et un élément essentiel du cérémonial tout en étant le lieu privilégié où s'exerce le pouvoir militaire au même titre que les citadelles. Les différents éléments constituant la tente, la nature des matériaux utilisés dans sa confection ainsi que le mobilier qu'elle renferme sont ainsi présentés. L'emplacement occupé par la tente sultanienne au sein du campement est aussi stratégique : il doit souligner la place centrale du sultan dans la hiérarchie militaire tout en défiant l'ennemi par sa position et sa couleur. La tente souveraine a enfin, à cette époque particulièrement, une fonction symbolique marquant, même en l'absence du prince, la souveraineté de celui-ci sur les territoires qu'elle parcourt, préfigurant, dans un domaine plus séculier, le *maḥmal* envoyé à la Mekke par les sultans mamelouks à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle.

Jean-Michel MOUTON, *The tent of the sultan and the armies encampment in Ayyubid era*

The tent of the sultan or *dihlīz*, in Ayyubid era (1174-1260), is a symbol of the new power, nomad and military, which dominates the Near East and breaks up with the califal tradition of a palatial and static power. This study attempts to present the residence of the sovereign on the move in campaigns, as an illustration of power and an essential part of the ceremonial, while it is the privileged site where military power is exercised, much as citadels. The various components of the tent, the materials used in its manufacture and the furniture it contains are presented. The site occupied by the tent of the sultan in the camp is also strategic : it should emphasize the centrality of the Sultan in the military hierarchy, while defying the enemy by both its position and color. Finally, the sovereign tent has at this particular time, a symbolic function : even in the absence of the prince, his sovereignty on the territories it traverses is asserted ; it further announces, though in a more secular way, the *maḥmal* sent to Mecca by the Mameluke sultans starting from the second half of the thirteenth century.